

Piscine EDF, Avenir du traitement recyclage et aménagement du territoire



La demande en électricité en France va augmenter considérablement d'ici 2050 en raison de la nécessité d'accélérer la décarbonation, et de mener le défi de la réindustrialisation du pays. Par conséquent, l'énergie nucléaire pilotable sera inéluctablement une partie importante de la réponse à ces besoins croissants d'électricité.

Tout d'abord, la CGT Manche souhaite réaffirmer sa position quant au nucléaire : il est important que cette source d'énergie occupe une part dans le mix énergétique. C'est pourquoi nous participons activement à la concertation publique en cours au sujet des piscines centralisées de EDF sur le site de La Hague.

Hormis sur l'insertion paysagère du projet, cette instance de concertation reste trop souvent sans réponses, nous sommes toujours en attente sur les questions d'enjeux socio-économiques.

La CGT a pourtant posé des questions essentielles sur ce projet :

Nous avons demandé que ce projet rentre dans la labellisation de « grand chantier ». Cela permettra d'apporter un appui conséquent aux questions de recrutement et de formation professionnelle, de répondre aux besoins d'infrastructures et de préparer les enjeux de l'après grand chantier. Le préfet devra également nommer un coordinateur grand chantier : cette disposition permettra d'éviter que la puissance publique « se renvoie la balle » à chaque question significative posée. De plus, les entreprises intervenant sur le chantier doivent se regrouper dans une structure dotée de la personnalité morale. Cette structure a notamment en charge les questions de logement, transport, restauration.

Cette demande prend aujourd'hui tout son sens, notamment car ce projet entre désormais dans un projet de filière recyclage du nucléaire, en effet, les dernières annonces que le gouvernement et les directions d'Orano et EDF prévoient de gros projets :

La future piscine centralisée de EDF devra permettre d'entreposer les combustibles MOX, provenant du recyclage du combustible usé et fabriqué sur l'usine de Orano Melox. A l'heure actuelle, la R&D sur le projet de multi recyclage (traitement du MOX après être passé en réacteur) n'est pas terminée, ce qui induit que ces combustibles sont en attente de traitement dans nos piscines, certes, des campagnes de recyclage ont été effectuées avec succès sur le site de La Hague mais ne permettent pas pour le moment de retraitement à l'échelle industrielle.

Les annonces faites par le gouvernement nous apportent une vision à plus long terme :

- La prolongation des réacteurs EDF de 900 MW de 10 ans pourra permettre à Orano de ne pas saturer ses capacités d'entreposage actuels à court terme.
- La nécessité d'intégrer à part entière la filière du recyclage du nucléaire nous conduit à penser à une nouvelle usine de retraitement et de fabrication de combustible MOX sur le site de La Hague afin de pouvoir assoir la souveraineté énergétique de la France

Nous avons désormais la chance de pouvoir prendre notre temps sur ces différents projets. La CGT de la Manche demande à ce que ces projets qui étaient prévus en parallèle et sur des périodes qui se chevauchent deviennent un seul et grand projet qui s'inscrirait dans la démarche de grand chantier.

La CGT Manche voit ces projets dans leur globalité (piscine EDF, UP4 et Melox 2), il faut maintenant se poser des questions existentielles sur l'aménagement du territoire avec un investissement des entreprises, trop de sujets restent non traités comme :

- La restauration
- Le logement
- Le transport
- L'emploi et la formation
- Les conditions de travail
- Les locaux sociaux
- Les locaux syndicaux
- Le loisir
- La culture
- Les hôpitaux et les médecins
- L'accueil de la petite enfance
- Le renforcement de l'inspection du travail lié au surcroît d'activité de la région

Nous avons des solutions à proposer !

Concernant l'accueil des travailleurs issus d'autres pays de la communauté européenne ou hors communauté européenne :

- Nous devons leur permettre de pouvoir s'organiser afin de réaliser l'apprentissage de la langue française. En effet, l'appel d'offres sur ces chantiers est >300k€, les entreprises de l'UE ne peuvent donc pas être exclues (Pour rappel, le chantier de la piscine a un coût de 1,2 milliards d'euros).

Concernant l'emploi et la formation de la futur main d'œuvre qui sera nécessaire :

- Les entreprises doivent investir dans l'éducation nationale et le service public, des écoles sont actuellement créées en partenariat entre les entreprises et l'UIMM mais pour la CGT les entreprises ne doivent pas se substituer au rôle de nos fonctionnaires (aujourd'hui des classes d'apprentissage de soudure ou de chaudronnerie ferment au profit de ces nouvelles écoles financées par les entreprises privées)
Le sujet maintien et pérennisation des compétences est vital pour notre activité et se doit d'être adressé au mieux.

Concernant la gendarmerie et les pompiers :

- Un site comme Edf se doit de se doter d'une brigade de gendarmerie et de pompiers. Ce projet doit être un projet Orano pour ne pas avoir besoin de se doter de ces forces d'interventions extérieures, cela permettra de régler les problèmes actuels de recrutement dans ces métiers tendus trop souvent obligés de faire appel à des volontaires pour palier à ce manque d'effectif

Concernant le transport :

- Nous devons désormais nous poser la question d'un transport en commun entre La Hague et la communauté urbaine de Cherbourg autre que les bus afin de désengorger le réseau avant qu'il ne soit trop tard, une solution alternative à la voie de contournement de Cherbourg serait la mise en place d'un tramway plus propre sans avoir besoin d'artificialiser les sols déjà trop souvent bétonnés

Sur la question de la sous-traitance, de l'intérim :

- Nous demandons la création de comités interentreprises entre les donneurs d'ordre sous-traitants et équipementiers avec périodicité de réunions, consultation sur les contrats, les effectifs, les durées, etc.
- Création de la notion d'unité économique entre les entreprises ayant des échanges commerciaux, productifs et financiers.
- Elaboration d'un protocole sur les modalités concrètes d'exercice du droit syndical et de la circulation des représentants syndicaux établies en commun : entreprise donneuse d'ordre et ses syndicats, entreprises sous-traitantes et ses syndicats ou représentants des salariés, et, dans ce cas, entreprise sur laquelle se déroule le chantier et ses syndicats.
- Création d'un comité d'hygiène santé sécurité et conditions de travail élargis aux compétences de l'environnement.

La CGT Manche sera vigilante à ce que les donneurs d'ordres ne réitèrent pas l'erreur déjà faite sur le chantier de l'EPR avec le dossier BOUYGUES (exploitation de salariés expatriés, fraude aux cotisations sociales, etc ...)

Tous ces investissements indispensables devront être porteurs d'emplois locaux dans tous les domaines (ingénierie, BTP, chaudronnerie, soudure, etc ...) avec des conditions de travail et de vie en adéquation avec le haut niveau d'exigence et de technicité demandé par ces projets ainsi qu'une vision saine de l'ensemble de la filière nucléaire à laquelle la CGT de la Manche reste attachée.

La CGT Manche réaffirme que de tels projets se doivent de respecter un haut niveau d'engagement social et environnemental, ces entreprises privées (dont l'Etat est actionnaire majoritaire) doivent être partie prenante de ces sujets locaux qui répondront aux enjeux de territoire et d'avenir industriel structurants pour notre région.